

01 - Communications diverses

«**M. LE MAIRE** : La séance est ouverte. Nous avons le quorum. Y a-t-il des remarques par rapport aux dernières séances ? Il n'y en a pas.

Le secrétaire de séance sera ce soir Lazhar HAKKAR.

Je voudrais, en début de cette séance, tout d'abord féliciter Mme GELIN puisqu'elle a eu l'amabilité de me dire que son fils qui était élève à la célèbre Ecole des Ponts de Paris a été admis à l'Université américaine de Stanford. C'est une belle réussite pour son fils qui d'ailleurs, je tiens à le signaler, a fait toutes ses études et ses classes préparatoires à Besançon, ce qui prouve à l'évidence que l'on peut à Besançon faire de belles études et bien se préparer à des grands destins puisque, comme vous le savez, l'Université de Stanford est certainement une des meilleures, si ce n'est la meilleure université américaine mais il faut dire qu'il avait été bien préparé à cela parce qu'il est un ancien élève de Marie-Noëlle SCHOELLER.

Mme Marie-Noëlle SCHOLLER : Tous les mérites lui reviennent et à ses parents.

M. LE MAIRE : Et à ses parents que nous félicitons, tant Jean-Claude GELIN que Mme GELIN.

Simplement, à quelques jours près, vous le savez, il y a 31 ans les Français éalisaient François MITTERRAND et nous sommes donc à la veille de l'investiture de François HOLLANDE qui vient d'être élu 7^{ème} Président de la V^{ème} République. Je veux, j'espère en votre nom à tous lui souhaiter le succès dans cette entreprise au service de la France et de tous les Français, qu'ils aient ou non voté pour lui car désormais il est le Président de tous les Français. Bien sûr, l'ancien mandataire de François HOLLANDE que je suis se félicite de cela mais surtout ce que je veux dire c'est qu'il faut que désormais nous puissions nous rassembler, que les Françaises et les Français soient rassemblés. J'espère d'ailleurs que ce rassemblement que j'appelle de mes vœux au niveau national sera aussi un rassemblement entendu ici au niveau local car je crois que vu la difficulté de la tâche qui nous attend, il faut que nous puissions être rassemblés et unis sur la voie du redressement et la voie de la justice. Je veux aussi, malgré tous les désaccords que j'ai pu avoir avec l'ancien Président, saluer son départ. Il fut notre Président pendant cinq années, ce d'une façon républicaine et je dois dire que j'ai particulièrement apprécié la façon très républicaine dans laquelle se sont déroulées les cérémonies du 8 mai la semaine dernière. C'était une transition démocratique et je pense que ça ce sont les vraies traditions de la République, je suis heureux que ça se soit passé ainsi et je suis persuadé que demain les choses se passeront ainsi. C'est pour cela que lorsque quelquefois je vois qu'on engage le fer dans le journal municipal, je crois que ce n'est pas le lieu, je l'ai déjà dit. Il ne faut pas que l'Etat soit un Etat partisan, la France n'appartient à personne, ni à la gauche ni à la droite, ni au centre, la France est multiple, il faut qu'elle soit unie et rassemblée, c'est ce que j'essaie de faire ici, je ne réussis pas toujours dans ce conseil municipal. Je terminerai sur ce propos et je forme donc des vœux pour qu'ensemble nous puissions réussir pour le plus grand bien des Françaises et des Français.

M. Pascal BONNET : Je m'associe à ces propos républicains et nous saluons également l'élection de François HOLLANDE. Je vous remercie d'avoir noté la dignité des conditions de départ de Nicolas SARKOZY qui a été beaucoup plus digne que les attaques dont il a pu être victime dans le passé...

M. LE MAIRE : Ne commencez pas, restez à la dignité...

M. Pascal BONNET : Justement je dis qu'il y a une dignité qu'il n'y a pas toujours et nous nous efforcerons pour notre part justement de rester dans cet esprit républicain.

M. LE MAIRE : Je vous remercie Monsieur BONNET».